



## Décisions du Conseil intercommunal de l'ASIJ

Dans sa séance du 12 juin 2019, les délégués des communes membres de l'ASIJ ont pris les décisions suivantes :

1. Nomination du Président du Conseil intercommunal : M. Bernard Perret de Forel (Lavaux).
2. Nomination Vice-Président du Conseil intercommunal : M. Benjamin Borlat de Corcelles-le-Jorat.
3. Nomination de deux scrutateurs : Mme Caroline Gay de Servion et M. Sandro Simonetta de Jorat-Mézières et de deux suppléants : Mme Nathalie Zweifel et M. Jean-Luc Eggimann, tous deux de Jorat-Mézières.
4. Préavis 01/19 – Comptes 2018 et rapport de gestion 2018 : *les comptes 2018 sont adoptés à l'unanimité ainsi que le rapport de gestion, décharge est donnée au Comité de direction et à la Boursière.*
5. Audit sur les transports scolaires : les recommandations sont adoptées par 27 oui, 7 non, 6 abstentions.

Au nom du Conseil Intercommunal  
de l'ASIJ

Bernard Perret  
Président



Fabienne Blanc  
Secrétaire